



Monsieur le Recteur,
Messieurs les Directeurs d'académie,

Le Sgen CFDT et l'Unsa-Education souhaitent vous dire leur colère face à la manière dont le plan de formation concernant la réforme du collège se met en place dans notre académie. Contrairement à d'autres, notamment à Bordeaux, Orléans-Tours, Besançon, aucune circulaire publiée, aucune information sur le nombre de jours, les lieux, les modalités et les objectifs des différentes formations, conception pyramidale et cloisonnée des contenus, aucun temps de concertation des équipes sur leur temps de travail...Alimentant la peur, et jetant de l'huile sur le feu des mécontentements, l'invitation à se former sur le temps de vacances, déjà discutable en soi, est ici et là devenue injonction. Aucun travail collectif d'envergure ne peut être envisagé dans ces conditions.

La formation continue doit tenir les promesses attendues par les équipes pédagogiques en partant de leurs besoins, de leur histoire, de leurs projets et en leur permettant d'inventer les moyens pour atteindre les objectifs nationaux. Il faut leur faire confiance et leur laisser du temps pour qu'elles puissent fixer des priorités de mise en œuvre, pour qu'elles puissent mettre en place des outils pertinents de suivi des acquis que les élèves. L'interdisciplinarité, comme l'approche éducative globale, ne se décrètent pas d'en-haut.

Au-delà de ces difficultés qui appellent une communication claire et urgente, nous continuons à affirmer que des questions essentielles doivent être posées et des échanges concrets doivent se faire dans le cadre d'un dialogue constructif pour assurer la stabilité et la cohésion des équipes et pour créer les conditions d'une adhésion aux principes et aux enjeux de cette réforme :

- dotations horaires suffisantes pour accorder de la souplesse dans la conception des services et emplois du temps, assurer la continuité des enseignements pour les élèves déjà scolarisés au collège, et garantir des effectifs convenables dans les classes ;
- solutions négociées pour éviter dans la mesure du possible des compléments de service voire des mesures de carte scolaire dans les disciplines fragilisées : sur la

base du volontariat, bivalences ou interventions en école pour compenser des sous-services dans le cadre du cycle de consolidation CM1-CM2-6^{ème}. Et inversement, favoriser l'intervention des enseignants du 1^{er} degré au collège.

- réflexion sur la carte scolaire afin d'améliorer la mixité sociale et la qualité du service du service public sur l'ensemble du territoire ;
- réflexion sur la carte des langues vivantes et anciennes afin de garantir la diversité linguistique et l'ouverture culturelle ;
- moyens pour faire vivre le cycle école-collège par des rencontres régulières sur le temps de travail de l'ensemble des enseignants concernés;
- amélioration du fonctionnement des instances dans les établissements et évolution des missions du chef d'établissement pour instaurer un dialogue social réel et accorder une véritable autonomie et une marge d'initiative aux équipes ;
- concertations sur le temps de travail dès lors que la demande en est faite par les conseils d'école et/ou d'administration pour s'approprier collectivement les programmes, élaborer des plans de travail, construire les parcours, concevoir les organisations hebdomadaires et les calendriers annuels... ;
- prise en compte, à travers le système indemnitaire ou par des décharges de service, de la charge de travail induite par les changements de programme et par le fonctionnement par cycles, mais également par la concertation et par la coordination indispensables ;
- adaptation des missions de l'inspection pédagogique afin de libérer davantage de temps pour le conseil et l'accompagnement des équipes.

Nombre de collègues de l'académie font déjà vivre des dispositifs et ont des pratiques pédagogiques qui pourraient enfin trouver reconnaissance à l'occasion de cette réforme, nombre de collègues sont prêts à réfléchir à ce qui pourrait encore évoluer. Mais l'intelligence n'est pas descendante, elle est transversale et partagée. La confiance n'est pas un supplément d'âme, elle est la condition de l'évolution du système éducatif. Les conditions de travail ne sont pas des détails négligeables, elles sont la clef du bien-être des personnels et de leur engagement professionnel.

Le Sgen CFDT et l'Unsa-Education vous demandent de prendre au plus vite des mesures :

- mettre en place un dialogue social constructif
- laisser aux équipes leur marge d'initiative
- Accompagner les établissements dans leur spécificité.

Le manque de transparence, d'une part, l'absence de concertation avec les organisations syndicales et une communication de surface sans véritable prise en compte des conditions de travail des personnels, d'autre part, en sont d'autant moins acceptables : la réforme du

collège sera pédagogique et prise en main par les équipes au sein des établissements ou ne sera pas.

Nous attendons désormais des engagements fermes et des actes qui montrent votre confiance dans les équipes et leur permettent de mettre en œuvre cette réforme dans un cadre apaisé, au bénéfice des personnels, des élèves et de leurs familles.